

Certiphyto – renouvellement

Mise en Vente - Vente Grand Public

Public visé

Distributeurs et vendeurs de produits phytopharmaceutiques exerçant dans des entreprises soumises ou non à agrément.

Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

Avoir un Certiphyto « Mise en vente grand public » en cours de validité.

Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Renouvellement à faire dans les 3 à 6 mois avant la fin de validité du Certiphyto en cours de validité.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de vendre, aux titulaires du certificat requis, des produits phytopharmaceutiques, ainsi que d'organiser la délivrance des produits, conformément au référentiel d'agrément d'entreprise.

Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques.

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, débrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

Programme

Connaitre la réglementation

Cadre français, définition des produits, produits autorisés et produits illégaux, réglementation de leur stockage et transport, utilisation des produits, réglementation spécifique à l'activité du secteur,

Santé, sécurité et prévention dans l'utilisation

Risques liés à l'utilisation des produits, dangerosité des produits, situations d'exposition aux dangers, mesures à prendre afin de réduire les risques pour les êtres humains et pour l'environnement.

Réduction de l'usage, méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels, techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.), Évaluation comparative de l'utilisation des produits et de la nécessité d'intervenir, choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité.

Durée de la formation

1 jour, soit 7 heures

Dates de la formation

- À définir

Nombre de participants

8 personnes minimum / 20 personnes maximum

Lieu de la formation

En Intra entreprise : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

En Inter entreprise : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

Tarifs de la formation

À partir de 25 € HT / heure / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel.

Modalités d'évaluation

Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

Validation / Sanction

Attestation de fin de formation.

Toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de la certification conformément à la réglementation.

Accessibilité

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact(s)

Responsable pédagogique : Sébastien BLAIRON - s.blairon@institutdegenech.fr

Tél : 06 82 55 62 87

Contact administratif : Elise SAMMARCELLI - e.sanmarcelli@institutdegenech.fr

Tél : 03 20 62 29 96

Indicateurs de la dernière période d'activité



99 % de satisfaction stagiaire

